

RAPPORT D'ACTIVITE 2023/2024



Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège



Ce rapport d'activité retrace les principales missions conduites par la Fédération des Chasseurs de l'Ariège pour la saison cynégétique 2023/2024.

Sommaire

- Quelques chiffres	page 2
- Le Conseil d'Administration	pages 3 à 4
- La gestion et le suivi de la faune sauvage	pages 4 à 8
- Le service aux chasseurs	pages 8 à 9
- La gestion des habitats	pages 10 à 11
- L'indemnisation des dégâts de grand gibier	pages 11 à 12
- Les formations	page 12
- La communication	page 13

Quelques chiffres :

- 16 administrateurs bénévoles
- 11 salariés
- 5000 chasseurs
- 283 ACCA, 21 AICA par union et 12 AICA par fusion

La Fédération est agréée au titre de la protection de l'environnement.

Le Conseil d'Administration



De gauche à droite :

- Monsieur Michel AUTHIE, Président de l'AICA du Chêne vert et représentant le secteur géographique de la Basse vallée de l'Ariège
- Monsieur Robert RAYNIER, Président de l'ACCA de Mazères et représentant les ACCA(s) et le secteur géographique de la Basse vallée de l'Ariège
- Monsieur Simon BENALET, Président de la Société de chasse de Lézat sur Lèze et représentant les territoires de sociétés de chasse ou privés.
- Monsieur Éric VERGE, Président de l'ACCA de La Bastide de Sérou et représentant les ACCA(s) et le secteur géographique des vallées de l'Arize et de la Lèze
- Monsieur Didier ROUAIX, (ACCA de Caumont) et représentant les ACCA(s) et le secteur géographique du Couserans et Castillonnais
- Monsieur Jean-Luc DENAT, Président de l'ACCA de Camarade et représentant le secteur géographique des vallées de l'Arize et de la Lèze
- Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ, Président de l'ACCA d'Aleu et représentant le secteur du Couserans et Castillonnais
- Monsieur Jean BOULBES (forêt de Manses) représentant les territoires de sociétés de chasse ou privés
- Monsieur Henri ARNAUD, Président de l'ACCA de Rieucros, représentant les ACCA(s) et le secteur géographique de la vallée de l'Hers
- Monsieur Paul TORT, (ACCA d'Ustou) et représentant le secteur géographique du Couserans et Castillonnais

- Monsieur Georges SERENA, Président de l'ACCA d'Appy et représentant le secteur géographique de la Haute vallée de l'Ariège
- Monsieur Alain GALY, Président de l'ACCA de Gourbit, représentant le secteur géographique du piémont pyrénéen
- Monsieur Julien GOUZY, Président de l'ACCA de Miglos et représentant les secteurs géographiques du piémont pyrénéen et de la Haute vallée de l'Ariège
- Monsieur Aimé PEYRE, représentant le secteur géographique de la Basse vallée de l'Ariège
- Monsieur Jean-Marc ENSALES, Président de l'ACCA de Saint Paul de Jarrat, représentant les ACCA(s) et le secteur géographique du piémont pyrénéen
- Monsieur André LANNES Président de l'AICA Mérens l'Hospitalet, représentant les territoires domaniaux et le secteur géographique de la Haute vallée de l'Ariège,

La gestion et le suivi de la faune sauvage

Le service technique s'est investi tout au long de l'exercice sur tous les sujets liés à la gestion de la faune, aux territoires, à la formation ou à l'information. Ainsi et entre autres, dans une énumération non exhaustive :

- 40 comptages nocturnes ont été réalisés sur 23 communes.



- Caille des blés

Un suivi hebdomadaire des mâles chanteurs a été effectué sur un circuit prédéfini de 10 points d'écoute de la mi-mars à mi-juillet.

L'évaluation du succès de la reproduction a été réalisée par la prospection des chaumes de céréales à l'aide de chiens d'arrêt. 71 captures ont été réalisées avec marquage des mâles.



Le suivi de l'activité de chasse d'un échantillon de chasseurs a été conduit avec analyse du tableau de chasse : 486 ailes ont été récoltées et analysées

- Bécasse des bois

Des recensements sur 6 points d'écoute à la croûle ont été réalisés au printemps. Des opérations de capture et de marquage ont été conduites en hiver sur 31 sorties ayant permis 70 captures (68 bécasses baguées).



- Oiseaux d'eau

Le recensement conduit sur un échantillon de 9 plans d'eau du département a porté sur l'ensemble de l'avifaune aquatique. Il se déroule deux fois en hiver (mi-décembre et mi-janvier). 4 journées ont été consacrées à ce suivi.



- 13 journées agents et 60 journées de bénévoles ont été consacrées au comptage des galliformes de montagne.



- 29 journées agents ont été dédiées au comptage d'isards (14 Unité de Gestion/17).



- Le suivi du bouquetin, introduit en 2014 dans le département, a mobilisé 22 jours agents.



- 3 jours agents ont été consacrés au suivi du mouflon.



Pour le volet sanitaire, 3450 prélèvements ont été effectués pour la recherche de la trichine et 384 pour celle de la pestivirus. Fin décembre 2023 un sanglier prélevé à Miglos s'est révélé positif à la trichine. On remarquera que les cas se situent tous en zone de montagne. Cette dernière découverte justifie encore plus la pertinence de ce suivi sanitaire systématique en zone de montagne.

Un dépistage de la tuberculose bovine est effectué sur le blaireau et le sanglier, dans le cadre de l'opération SYLVATUB.

Des autopsies sont également réalisées en cas de mortalité suspecte.



Le service aux chasseurs

Validation du permis de chasser (Bilan cotisations fédérales 2023/2024)

- La Fédération de l'Ariège a encaissé 5131 cotisations fédérales (2363 départementales, 2579 nationales, 121 cotisations « nouveaux chasseurs » et 68 temporaires).
- En ce qui concerne le service dégâts de gibier, 2114 cotisations départementales grand gibier ont été encaissées.

Bilan « Promo Chasse » 2023/2024

En 2023/2024, 66 chasseurs ont bénéficié de l'offre « Promo Chasse » pour leur 2^{ème} année de validation.

Le coût de l'opération s'élève à 4125 € pour la Fédération.

Plan de chasse

La Commission Départementale chargée d'examiner les demandes de plan de chasse grand gibier a accordé pour la saison 2023/2024 :

- 776 bracelets cerfs
- 1315 bracelets biches
- 839 bracelets cerfs indéterminés
- 5323 bracelets chevreuils ok
- 47 bracelets daims
- 214 bracelets mouflons
- 826 bracelets isards

Ces bracelets ainsi que 1250 cartes isards, 752 carnets galliformes de montagne et 1693 carnets bécasses (dont 218 chassadapt) ont été distribués.

Gestion des ACCA et des territoires

Le service de gestion des ACCA poursuit ses missions toujours plus nombreuses. Les 52 décisions qui ont été prises ont porté sur :

- 1 agrément d'AICA par union
- 3 agréments d'AICA par fusion
- 8 oppositions cynégétiques
- 10 oppositions de conscience
- 20 modifications de réserves
- 10 modifications de territoire

La gestion des habitats

- 3 journées ont été dédiées aux haies (entretien et regarni) sur 3 communes (Caumont, Lacave et Prat Bonrepaux), dans le cadre du Contrat de Réhabilitation de la Biodiversité en partenariat avec le PNRPA et le lycée agricole de Pamiers.



- 339 hectares de couverts d'interculture ont été ensemencés, principalement en plaine d'Ariège. La méthode du semis sous couvert qui a été utilisée permet d'éviter toute intervention sur les chaumes, préservant ainsi les jeunes nichées. 24 journées ont été consacrées à la rencontre des agriculteurs et au suivi technique de cette action qui bénéficie d'un financement « écocontribution ».



- 61 jours consacrés au suivi et aux travaux d'aménagement cynégétique et de réouverture des milieux (chemins, clairières,

anciennes prairies...) avec notre matériel et notre personnel. Ces actions sont très appréciées de tous : éleveurs, agriculteurs, forestiers, promeneurs, Maires des communes et même des pompiers qui accèdent plus facilement aux sinistres qui ont parfois ravagé nos territoires.



L'indemnisation des dégâts de grand gibier

Pour 2023/2024, 138 dossiers ont été payés pour un montant de 155 249,85 €. Une trentaine de dossiers 2023/2024 sont encore en attente de paiement (Attente des prix de certaines cultures qui ne sont pas connus ou attente de l'expertise définitive).



Pour prévenir la survenue de dégâts aux cultures, la Fédération met en place ou met à disposition des clôtures de protection auprès des agriculteurs. Elle subventionne également les ACCA pour l'acquisition de matériel de protection mis à disposition auprès des agriculteurs.

Les formations

- Pour 2023, 156 candidats ont été reçus à l'examen du permis de chasser, soit un taux de réussite de 78 %.
- La formation décennale à la sécurité a été mise en place en octobre 2020. En 2023, 17 séances ont été organisées dans tout le département. Depuis le début de cette opération, 47 séances ont été organisées. Ainsi à ce jour, 2308 chasseurs ont été formés soit en présentiel au sein de vos ACCA, soit via notre site internet. En octobre 2030, tous les chasseurs devront l'avoir suivie.
- 74 chasseurs ont suivi la formation « examen initial de la venaison » dont 70 sont devenus référents.
- La formation piégeage s'est poursuivie avec 34 nouveaux piégeurs agréés formés au cours de deux sessions réalisées en collaboration avec l'AJAPAA.
- La formation des gardes particuliers : 7 nouveaux gardes formés en coordination avec l'Association des Gardes Chasse Particuliers de l'Ariège.

La communication

La Gazette du Couloumié, journal d'information de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège, est diffusée trois fois par an à 5600 exemplaires aux chasseurs ariègeois.

Le site internet et les pages facebook et Instagram contribuent également à l'information de nos adhérents.

Des communiqués sont régulièrement adressés aux chasseurs pour assurer leur parfaite information.

Des interventions auprès de scolaires sont organisées dans les établissements, sur le terrain ou au sein du musée de la chasse et de la nature. Elles sont destinées à sensibiliser les jeunes dans le domaine de la gestion des espèces et de leurs habitats.